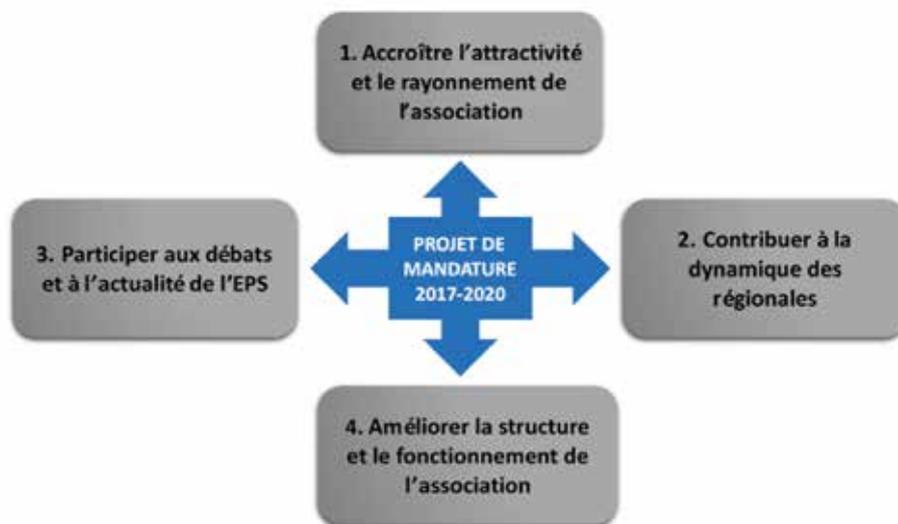


Retour sur les programmes EPS du lycée

Lors de l'Assemblée générale de notre association en juin 2017, nous avons voté le projet de mandature suivant organisé autour de 4 axes :



Il est utile de temps en temps de rendre compte de l'action du Bureau et du Conseil national sur chacun de ces axes. L'un d'eux renvoie à la participation aux débats et à l'actualité de l'EPS. Depuis novembre 2017, notre association a été très présente sur ce point. Voici pour mémoire le rappel des événements :

Novembre 2017

- Conseil national des 17 et 18 novembre 2017 :
 - Constitution d'un groupe ad hoc sur la réforme du lycée piloté par B. Boda
 - Elaboration d'une position de l'AE-EPS sur le lycée

Décembre 2017

- Audition de l'AE-EPS à la mission Mathiot (le 5/12/2017)
- Envoi d'un document de 10 propositions de l'AE-EPS à la mission Mathiot (le 28/12/2017)

Février 2018

- Publication de la réforme du lycée (le 14/02/2018)
- Demande d'informations à la DGESCO concernant les options EPS dans la réforme du lycée

Mars 2018

- Lettre à J-M. Blanquer au sujet du traitement des options EPS dans la réforme du lycée

Mai 2018

- Lettre à la DGESCO au sujet du traitement des options EPS dans la réforme du lycée
- Consultation des groupes ressources sur des propositions pour l'EPS en lycée
 - Recueil des propositions (bilan et propositions)
 - Rédaction (BN) d'un projet de synthèse regroupant les différents points de vue des groupes ressource

Juin 2018

- Assemblée générale les 1^{er} - 2 juin :
 - Présentation du projet de synthèse
 - Constitution d'un groupe de rédaction
 - Rédaction de la synthèse définitive et vote
- Audition devant le GEPP EPS le 11 juin à Vichy

Octobre 2018

- Convocation du Conseil supérieur des programmes (CSP) le 1^{er} octobre à Paris pour assister à la présentation du projet de programme EPS (présentation orale)
- Constitution et travail du groupe ad hoc pour élaborer une critique de ce projet
- Envoi de cette note critique au CSP et au GEPP EPS le 18 octobre
- Publication du projet de programme d'EPS le 25 octobre

Novembre 2018

- Audition devant la DGESCO le 15 novembre en présence de l'IGEN EPS pour faire part de nos amendements sur le projet de programme.

Le 14 décembre 2018, lors d'une audience de l'AE-EPS au CSP à propos des projets de programmes d'EPS de la voie professionnelle, nous apprenons que le projet de programme d'EPS du lycée d'enseignement général sur lequel nous avons travaillé a été presque entièrement réécrit et totalement vidé de l'esprit qui avait conduit à son élaboration. Il se fondait sur « *une progression non pas linéaire et cumulative, mais spiralaire: les acquisitions de l'élève s'enrichissent, s'affinent et s'intègrent de plus en plus les unes aux autres tout au long de la formation, de la seconde à la terminale.* » Dans cette conception, le concept « *d'expérience corporelle* » dans sa dimension personnelle (celle vécue par l'élève) et collective (celle que partagent les pratiquant d'une même APSA par exemple) prenait tout son sens. Malheureusement cette notion a été rayée de la carte.

Notre association partageait l'esprit du projet initial qui plaçait l'activité adaptative de l'élève au cœur du processus enseignement/apprentissage. Nous dénonçons cette démarche finale qui ne respecte pas les procédures fixées par le ministère de l'Éducation nationale et nous nous interrogeons sur les raisons de ce revirement.

On comprendra aisément pourquoi notre déception est proportionnelle à l'énergie que nous y avons consacrée.

Pour le Bureau national,
François Lavie,
Président de l'AE-EPS